



# INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Document disponible sur le site internet de la commune, en mairie et dans les écoles

## Informations :

- Le dossier d'inscription aux services de l'enfance pour l'année scolaire 2019-2020 doit avoir été remis en mairie,
- L'inscription se fait à l'année ou par semaine,
- **Pour tout changement exceptionnel**, vous pouvez nous contacter par téléphone (**02.99.49.99.88**) ou messagerie (**enfancejeunesse@valdize.fr**) :
  - o les inscriptions ne sont modifiables que jusqu'au vendredi midi, avant la semaine concernée
  - o si votre enfant est malade et absent à l'école, vous devez nous contacter avant 10h00
  - o toute inscription de dernière minute doit rester exceptionnelle

**Attention : tout repas non annulé dans les délais sera facturé**

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant
NOM et Prénom :			
Classe :			

### INSCRIPTION ANNUELLE

Mon (mes) enfant(s) fréquentera (ont) le restaurant scolaire les jours suivants :

	Toutes les semaines	Semaines paires	Semaines impaires
Tous les lundis			
Tous les mardis			
Tous les jeudis			
Tous les vendredis			

Mon (mes) enfant(s) déjeunera (ont) au restaurant scolaire le jour de la rentrée (02/09/2019)  oui  non

### INSCRIPTION HEBDOMADAIRE

- vous avez la possibilité de remplir cette fiche pour une ou plusieurs semaines,
- cette fiche est à déposer en mairie **au plus tard le vendredi midi, avant la semaine concernée**,

Mon (mes) enfant(s) fréquentera (ont) le restaurant scolaire les jours suivants :

(Merci d'indiquer le numéro de semaine et de préciser la date de présence de l'enfant ou des enfants)

| Semaine N° .....   |
|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Lundi    .../....  |
| Mardi    .../....  |
| Jeudi     .../.... |
| Vendredi  .../.... |